



FACTURE CANTINE TRIMESTRE SEPTEMBRE DECEMBRE

publié le 12/10/2020

Les factures de cantine du 1er trimestre ont été envoyées par mail le lundi 12 octobre.

Elles sont à régler au plus tard pour le 06 novembre, par chèque, espèces ou virement, excepté pour ceux payant par virement mensuel.

Merci de votre collaboration.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.